



AVIS PUBLIC

D'ADOPTION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Avis public est donné par le soussigné, Simon St-Michel, directeur général et greffier-trésorier, à tous les contribuables de la Municipalité de Franklin à l'effet qu'il y a eu adoption du règlement numéro 273-10 modifiant le règlement numéro 273 sur les permis et certificats concernant les camions-cuisine, ainsi que l'adoption du règlement numéro 401-2 modifiant la tarification des activités municipales, en y ajoutant les coûts des permis concernant le logement bigénérationnel.

Toute personne intéressée par ces règlements peut les consulter sur le site Web de la Municipalité au www.municipalitedefranklin.ca ou demander à les consulter à l'hôtel de ville durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Franklin, ce **8 août 2024**

Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier
dg@municipalitedefranklin.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la Municipalité, ce 8 août 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 août 2024.

Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier
dg@municipalitedefranklin.ca
